

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE CHARGE DES
RELATIONS INSTITUTIONNELLES
B. P. 790 KIGALI

20 SEP. 1988

Service des Affaires Législatives.

Note à Monsieur l'Ordonnateur-
Trésorier du Rwanda
KIGALI

Conformément à l'état de paye
ci-joint, je vous prie de bien vouloir procéder au règlement
des retenues suivantes pour le mois de septembre 1988:
Caisse Sociale du Rwanda (compte n° 27.01.01.B.N.R.): ~~1.158~~ FRW.
O.P-1940 du 2-11-88
Nous disons: MILLE CENT CINQUANTE HUIT FRANCS RWANDAIS.

[Handwritten signature in red ink]
f. 23/9 88

Fait à Kigali, le 9 septembre 1988

Le Gestionnaire des Crédits,
~~MUKESHEMANA Clémence~~

Le Ministre chargé des
Relations Institutionnelles
Edouard KAREMERA

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 18...19...24...21...22
Inscrit sous poste ...16... du ...15...9...88
Kigali, le ...15...9...88...

Le gestionnaire des crédits
~~MUKESHEMANA Clémence~~

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 19 SEP 1988

Service des Affaires Législatives.

Note à Monsieur l'Ordonnateur-
Trésorier du Rwanda

KIGALI

Conformément à l'état de paye
ci-joint, je vous prie de bien vouloir procéder au règlement
des retenues suivantes pour le mois de septembre 1988:
Caisse Sociale du Rwanda (compte n° 27.01.01.B.N.R.): 1.150 FRW.

Nous disons: MILLE CENT CINQUANTE HUIT FRANCS RWANDAIS.

Fait à Kigali, le 9 septembre 1988

Le Gestionnaire des Crédits,

Mukeshimana Clémence
MUKESHIMANA Clémence

Le Ministre chargé des
Relations Institutionnelles

Edouard Ndirere
Edouard NDIRERE

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du ... 18.10.04.07.02

Inscrit sous poste ... 16... du ... 15.9.88

Kigali, le ... 15.9.88

Le gestionnaire des crédits

Mukeshimana Clémence
MUKESHIMANA Clémence

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES

Kigali, le 19 SEP. 1988

Liste de Paie du mois de SEPTEMBRE 1988.

SERVICE : AFFAIRES LEGISLATIVES

INR 82873 - 1000

1 N°	2 Noms	3 Salaire	4 Date	5 Prime	6 Rap.	7 Total	8 Retenues		9 avance sur trait.	10 qualité	11 Pers. à charge	12 Pens. patron. 3% de 7	13 Pens. pers. 3% de 7	14 Risques prof. 2% de 7	15 C P M	16 Sols Méd./ CESTRAR	17 Total imposable	18 Taxe prof.	19 Net à payer	20 Signature
							Prêt pour constr.	16è remb.												
1																				
2	HABELIMANA Jean de Dieu	11475	1.4.85	3000		14475	3.825	16è remb.		Chauf.		434	434	290		50	14.041127	1127	9.039	
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				
21																				
22																				
23																				
24																				
25																				
	Total	11475		3000		14475	3.825					434	434	290		50	14.041	1127	9.039	

Cotisation risques prof. Col. 14 - 290
 Pension patronale col. 12 - 434
 Salaire brut col. 7 - 14475
 Colonne 9 - -
 Total à imputer Col. 7 + 12 + 14 - 9 - 15199

Vu pour vérification, approbation, imputation
 à charge du 18.11.88.04.01.02
 Inscrit sous poste du
 KIGALI, le 09/09/1988
 Le (La) Gestionnaire des Crédits,
 MUKESIMANA Clémence

Le Responsable,
 Le Ministre chargé des
 Relations Institutionnelles
 EDOUARD KAMUKERA